



## Compte-rendu de la CGT Finances Publiques 33

CSAL-FS du 16/09/2026

**Vos représentants CGT Finances Publiques 33 :**

*Stéphane Joly, Laurent Gadal-Moraud*

Nous étions convoqués ce mercredi 16 septembre 2026 sur une journée entière pour une Formation Spécialisée du CSAL.

Après plusieurs boycotts liés à la situation politique nationale, la **CGT Finances Publiques 33** a fait le choix de participer à cette instance.

M. Laurent Fourquet, nouveau DRFIP de la Gironde et de la Nouvelle Aquitaine, présidait cette instance.

La **CGT Finances publiques 33** a rencontré, suite à sa demande, le DRFIP le 8/09/2026.

M. Fourquet s'était présenté sans nous laisser le temps de lui faire part de nos revendications.

Outre son parcours professionnel, il avait tenu à nous rappeler qu'il était très attaché à l'être humain et qu'il allait passer dans tous les services en commençant par les sites les plus impactés par les incendies.

Quelle est sa définition de son attachement à l'être humain, l'avenir nous le dira...

Dans notre déclaration liminaire, nous avons tout d'abord tenu à lui rappeler qu'un ordre du jour trop conséquent et sur une journée entière ne nous permettait pas d'aborder l'ensemble des sujets de façon satisfaisante.

N'ayant pu lui faire part lors de notre entretien des sujets sur lesquels nous attendons des réponses et/ou des améliorations, nous lui avons demandé ce qu'il en était du NRP 2 (réponse : je ne sais rien mais les directeurs ont une réunion avec Amélie VERDIER le 25/09/26, le sujet sera peut-être abordé).

Sur les sujets des congés, des demandes de télétravail et des demandes de formations qui posent problèmes dans de nombreux services, nous ne pouvons pas considérer que nous avons obtenu de réponses concrètes.

La **CGT Finances publiques 33** reste vigilante sur ces sujets et reste disponible pour vous.

Nous avons rappelé au directeur que la **CGT** revendiquait toujours l'arrêt des suppressions d'emplois et réformes mortifères, la refonte des grilles indiciaires de la formation et de la reconnaissance des qualifications précaires, légalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes et le financement des systèmes obligatoires et complémentaires de santé.

### **Budget de la Formation Spécialisée**

Le budget 2026 alloué à la Formation spécialisée (FS) de la DRFiP 33 est de 124 875 €.

***Pour rappel, ce budget sert à l'amélioration de vos conditions de vie au travail.***

***Ainsi, si vous avez besoin d'aménagements particuliers de votre bureau ou de matériels/d'équipements/travaux qui peuvent améliorer vos conditions de vie individuelles ou collectives au travail, n'hésitez pas à vous manifester auprès de vos chefs de service ainsi qu'à vos représentants syndicaux de la FS (et éventuellement le médecin du travail pour certains équipements spécifiques soumis à son avis médical).***

La fin d'année approchant, le budget devra être bouclé d'ici début novembre. **Il est encore temps pour vous d'émettre vos demandes pour qu'elles soient discutées lors de la prochaine FS.**

Nous ne savons pas à ce stade si le budget 2027 sera à la même hauteur que celui de cette année, mieux vaut donc ne pas attendre !

Depuis le début de l'année, la FS a engagé des actions pour un montant total de 74 541,20 € en aménagements de poste, travaux et plans d'évacuation, achat d'équipements hors aménagements, maintenance de fontaine à eau, études et diagnostics.

Cette FS avait alors pour objet de se prononcer sur l'enveloppe restante d'un montant de 50 333,80 €.

La FS a alors décidé de financer les équipements suivants sans pour autant que toute l'enveloppe soit mobilisée :

- 1 chaise « spéciale » pour l'évacuation dans les escaliers d'une personne en situation de mobilité réduite ;
- 1 transpalette pour les agents techniques de la BLI ;
- devis acoustiques pour l'accueil de la DRFiP côté public et côté agents ;
- 2 bureaux réglables électriques ;
- matériels pour l'infirmerie (fauteuil relaxation, lit d'appoint, petit réfrigérateur) pour proposer une meilleure salle pour les agentes qui souhaitent tirer leur lait ;
- fontaines à eau pour Audenge et Mériadeck ;
- lunettes de protection pour les géomètres (fait suite à un accident de service) ;
- 50 supports pliables pour PC portable ;
- 10 radiateurs à bain d'huile ;
- 20 fauteuils ergonomiques ;
- 20 luminaires ;
- souris ergonomiques filaires (20) et sans fil (25) ;
- 20 tapis de souris ergonomique ;
- 10 climatiseurs mobiles ;
- 1 micro-ondes pour Biganos (en remplacement de celui tombé en panne) ;
- 50 gourdes siglées Finances Publiques : pour cette dernière, la **CGT** s'est opposée seule à cet achat car déjà de nombreuses gourdes ont été achetées et distribuées mais pas toujours avec la qualité espérée.

La **CGT Finances Publiques 33** continue de dénoncer les prix pratiqués par l'UGAP, marché national auquel est soumis d'acheter la FS mais qui peuvent être parfois le double ou le triple des prix observés dans certains magasins.

De plus, devant l'envolée de prix suite à cet été caniculaire où la demande d'équipements de brassage d'air a été forte, la FS a décidé de remettre à cet automne la décision d'acheter une nouvelle réserve de ventilateurs en prévision de l'été prochain, espérant que les prix redescendent... avec les températures.

Il n'en reste pas moins qu'une réflexion sur le long terme sur la rénovation thermique des bâtiments prenant en compte ces épisodes de forte chaleur s'avère nécessaire. Mais combien de temps cela prendra-t-il avant de voir de véritables actions en ce sens ?

### **Gestion des conséquences des incendies en Gironde**

Un point sur les actions engagées par la DRFiP 33 pour accompagner les agents touchés par les conséquences des incendies en Gironde cet été a été fait.

Pour rappel, un départ de feu a été signalé dans la commune de Saumos le 22 juillet, et dès le jeudi 23 juillet, des premières évacuations ont été ordonnées dans plusieurs communes du secteur du Porge et de Lège Cap Ferret. Le feu s'est ensuite rapidement étendu vers le Nord du bassin d'Arcachon et en direction de Bordeaux et dans le week-end de nouvelles évacuations ont été ordonnées sur un large périmètre.

Au total, ce sont 224 000 personnes qui ont été évacuées de manière préventive dans 23 communes.

Les réintégrations ont été autorisées progressivement par la Préfète de la Gironde entre le 30 juillet et le 3 août 2026.

Dès le 23 juillet, la direction a pris contact avec les 7 agents concernés par les évacuations, un soutien avec les assistantes sociales a immédiatement été mis en place et durant tout l'épisode, le PPR a été en contact étroit avec les chefs de services afin que tous les agents concernés par ces incendies soient bien identifiés. Quelques difficultés ont été observées du fait des informations manquantes ou non mises à jour dans SIRHIUS d'adresse ou de numéro de téléphone.

Le dimanche 26 juillet, face à l'accélération de la situation, un message a été adressé à l'ensemble des agents par la directrice du PPR et des mesures relatives au placement en Autorisations Spéciales d'Absence (ASA) pour circonstances exceptionnelles et au télétravail ont été diffusées.

Le lundi 27 juillet, la direction a tenu une cellule de crise en visio-conférence avec les responsables de service. Un recensement quotidien des agents concernés a été réalisé, et au plus fort de la crise, ce sont 182 agents qui ont été évacués.

140 agents ont bénéficié d'ASA pour un total de 447 jours ouvrés, certains préférant travailler en présentiel ou télétravailler selon les circonstances. Il a été demandé aux chefs de service de faire preuve de bienveillance pour les demandes de télétravail.

Du 27/07 au 03/08, les sites d'Audenge, de Biganos, et d'Arcachon ont été totalement fermés et ceux de Mérignac et Belin-Beliet fermés au public. Les agents ont pu réintégrer les bureaux le 04/08 et l'accueil au public n'a repris que le lendemain, laissant aux équipes une journée pour se retrouver.

À la Cité administrative, la société EIFFAGE a assuré la maintenance permanente et le contrôle du dispositif de ventilation et de rafraîchissement de l'air. La centrale de traitement de l'air a été arrêtée à 3 reprises afin d'éviter la diffusion des fumées.

La directrice adjointe du PPR a réalisé une visite le 3 août lors de laquelle il a été constaté que certains bureaux (notamment SIE) étaient davantage exposés au vent. Les chefs de service ont alors réorganisé la répartition des agents pour limiter l'exposition.

20 000 masques ont été reçus et distribués à partir du 5 août.

Au regard de l'ampleur du phénomène, le risque incendie a fait l'objet d'une ligne dédiée dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) qui sera étudiée à l'automne lors d'un groupe de travail DUERP.

Une politique de bienveillance a été mise en œuvre auprès des usagers touchés par les incendies. La DRFiP a participé à des permanences France Services entre le 3 et le 19 août. Un recensement des locaux détruits a également été confié aux géomètres du SDIF. Les services de la DRFiP 33 apportent également leur soutien aux collectivités et ordonnateurs.

La **CGT Finances Publiques 33** reconnaît que la direction et le PPR ont assuré un bon travail durant cette crise et remercie que les collègues aient été traités en tant qu'humains responsables.

Il faut malheureusement voir que ce genre de crise a de forts risques de se reproduire. Il est donc essentiel de voir ce qui a fonctionné et ce qui l'a moins été pour en tirer enseignement.

### **Retour d'expérience sur la gestion des épisodes de fortes chaleurs de l'été 2026**

Plusieurs épisodes de fortes chaleurs ont été vécus cet été.

La **CGT Finances Publiques 33** présente ses condoléances à la famille du collègue du SDE décédé lors de l'épisode caniculaire de fin juin où une panne électrique a frappé l'ensemble du site de la cité administrative conduisant la direction à décider de son évacuation.

La Formation Spécialisée du CSAL, réunie le 03/07/2026 suite à ce drame, a décidé d'engager une enquête sur les conditions de travail sur le site de la Cité administrative en période de forte chaleur. La **CGT Finances Publiques 33** reviendra vers vous à l'issue de cette enquête.

Les consignes liées aux fortes chaleurs ont été rappelées par la direction à plusieurs reprises aux agents et chefs de services :

- horaires de travail adaptables ;
- pauses supplémentaires/plus longues ;
- zones « fraîches » à privilégier et mutualisées entre services ;
- télétravail recommandé en fonction de la température constatée dans les locaux ;
- vigilance collective et mutuelle encouragée.

Toutefois, les organisations syndicales observent que ces consignes ne sont pas appliquées partout de la même manière. S'il y a effectivement des spécificités à prendre en compte site par site, dans certains cas, cela n'explique pas la différence de traitement. Nous vous invitons alors à nous saisir en cas d'éventuelles difficultés dans l'application de ces consignes afin que nous intervenions auprès de la direction.

### Présentation du rapport de mesure de l'exposition aux ondes électromagnétiques sur le site de Cenon

L'inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) a exposé la synthèse de ce rapport des nouvelles mesures effectuées sur l'antenne de télécommunication à proximité du site de Cenon. Les précédentes mesures dataient de plusieurs années et avaient conclu que l'exposition aux ondes électromagnétiques restait dans le seuil légal.

Depuis, le déploiement de la 5G a été effectué voyant certains équipements disparaître pour être remplacés par de nouveaux. Il était donc approprié de commander une nouvelle série de mesures pour constater leur évolution. Au-delà de l'aspect technique complexe sur lequel nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer, nous comprenons devant le retour rassuré de l'ISST que cette nouvelle série de mesures conclut que l'exposition aux ondes électromagnétiques reste en dessous du seuil légal.

La **CGT Finances Publiques 33** a demandé qu'un retour sur le sujet soit fait aux agents de Cenon. Les réunions sur le DUERP en fin d'année seront l'occasion pour l'assistant de prévention, M. Sow, de revenir dessus.

### Présentation des fiches d'impact des nouveaux espaces de travail de la DRFiP à Bordeaux Mériadeck

Il est prévu d'installer les services de la Paierie départementale, de la Paierie régionale (déjà sur place), le SGC Bordeaux Métropole et le CSRH sur le site de la direction.

Les travaux ont commencé et les agents ont, selon la direction, été consultés.

La Paierie régionale doit intégrer ses locaux début 10/2026, la Paierie départementale fin 10/2026 et le SGC Bordeaux Métropole est envisagé pour fin 11/2026 mais la direction se montre prudente pour celui-ci.

Le CSRH ne devrait pas intégrer les locaux avant début 2027, cela dépendrait de leur « disponibilité ».

Concernant l'accueil à la DRFiP, la direction se veut vigilante dans la gestion de la phase transitoire de novembre/décembre 2026.

La **CGT Finances Publiques 33** s'interroge toutefois sur la signalétique qui sera mis en place afin que les usagers des différents accueils soient bien orientés.

La direction a confirmé qu'il n'y aurait pas d'accueil commun du public amendes/SPL.

### Présentation du tableau de bord de veille sociale 2025

Le tableau de bord de veille sociale (TBVS) a été élaboré en mai 2026 concernant l'année 2025.

Selon la direction, il s'agit d'un outil très utile, car il permet d'objectiver concrètement le ressenti de l'état des services. Pour autant, la direction a rappelé ne pas attendre la publication de cet outil pour agir quand elle a connaissance de certaines difficultés, en affectant par exemple des membres de l'équipe de renfort ou des auxiliaires.

Le contexte 2025 a été le suivant : création du CGF Justice, réorganisation des PCE, « rationalisation » de l'implantation des PCRP (passage de 3 à 2 sites par le transfert des emplois de Bordeaux vers Mérignac), inauguration du CDFiP de Blaye (pour laquelle la **CGT Finances Publiques 33** a trouvé scandaleux l'invitation envoyée à la députée RN de Haute Gironde), fin de la rénovation du CDFiP de Cenon, travaux à la direction à Mériadeck (poursuite de la densification et réhabilitation des espaces de travail) et l'aménagement des locaux accueillant les agents du SDP-CSP à Mérignac.

Certains indicateurs évolueraient « positivement » et d'autres négativement.

Sur la baisse du nombre de périodes de congés maladie de moins de 5 jours, la **CGT Finances Publiques 33** rappelle que la loi de finances pour 2025 a institué une baisse de la rémunération à 90 % de son montant durant les 3 premiers mois d'un congé de maladie ordinaire, s'ajoutant au jour de carence déjà en place, ce à quoi la **CGT** ne cesse de s'opposer. Dès lors, avec les effets conjugués du gel du point d'indice et de l'inflation, cela entraîne un effet pervers de précarisation où de nombreux collègues « choisissent » d'éviter d'être arrêtés et de mettre leur santé au second plan afin de préserver leur fin de mois.

Sur le volume horaire écrêté en diminution, cela peut aussi être en apparence trompeur, certains collègues pouvant dépointer mais retourner travailler ensuite pour faire face à leur charge de travail tout en restant loin des radars ce qui a de quoi interpeller la **CGT Finances Publiques 33**. On observe également que le nombre d'écritements des horaires variables est en augmentation par rapport à 2024.

La direction contactera la trentaine d'agents qui concentre ce volume horaire écrêté pour en comprendre les raisons.

Autre point d'alerte : le nombre de jours de congés mis sur le Compte Épargne Temps (CET) reste significativement élevé, mais il est difficile de savoir ce qui se cache derrière ce choix personnel. Certains services ont une proportion plus importante que la moyenne. Il y a alors lieu de s'interroger sur la charge de travail que ces collègues peuvent avoir.

Il faut voir aussi que du fait de la diminution des effectifs, le taux de couverture des emplois continue de diminuer accentuant encore davantage la charge de travail sur les agents.

Enfin, le nombre de fiches de signalement est en augmentation, notamment les fiches internes. Cela peut être du fait de la libération de la parole et de la politique de tolérance zéro en matière d'incivilités entre agents.

Pour la **CGT Finances Publiques 33**, il n'est pas surprenant qu'avec des conditions de travail qui se dégradent d'année en année et fragilisant le collectif de travail, les tensions entre collègues se font de plus en plus jour. Il est donc crucial de remettre des moyens pour enrayer ce cercle vicieux.

### **Présentation des résultats de l'observatoire interne 2025**

La directrice du PPR s'est excusée de la présentation si tardive de ces résultats sortis en début d'année.

Pour la DRFiP 33, 857 collègues ont répondu au questionnaire soit 51 % des agents de la direction, au-dessus du seuil de représentativité de 40 %. La direction pointe que l'enquête a été réalisée en partie durant les vacances scolaires.

La direction envisage de présenter aux agents ces résultats et le plan d'actions en découlant, par une série de webinaire flash de 30 minutes.

Pour la **CGT Finances Publiques 33**, nous ne rentrerons pas dans les détails de ces chiffres qui peuvent être interprétés de bien des manières. Nous remarquons toutefois dans quel état déplorable sont les collègues et les services de par les suppressions d'emplois, les restructurations, les applications informatiques défaillantes, le manque de reconnaissance au travers notamment d'un point d'indice gelé, du tassement des grilles indiciaires, etc, comme nous l'avons mentionné dans notre déclaration liminaire.

Encore une fois, il n'y a que par le renforcement des moyens et par la prise en compte de la dimension humaine avant tout qu'il sera possible de voir une amélioration effective dans les services et chez les collègues.

### **Examen du registre Santé Sécurité au Travail**

L'assistant de prévention a indiqué que le registre Santé Sécurité au Travail aller faire peau neuve prochainement. Les anciennes fiches ne seront pas réincrémentées dans le nouvel outil.

Comme on pouvait s'y attendre avec les fortes chaleurs, beaucoup de problèmes thermiques ont été relevés (Arcachon, Cité administrative,...).

À Cenon, un dégât des eaux a été constaté.

À Bazas, un store s'est cassé, un devis est en cours.

À Libourne, le projet de déménagement des services Rue Paul Bert sur le bâtiment Wilson est toujours d'actualité mais ne pourra se faire qu'après rénovation au sein du bâtiment Wilson. Le projet est accepté et les devis faits mais aucun crédit n'a été obtenu (peut-être en 2027 ?). Le déménagement n'est donc pas envisagé avant fin 2027/début 2028.

### **Examen des fiches de signalement**

Une augmentation significative des fiches de signalement externe et interne est observé.

Pour ce qui est des externes, chaque fiche est prise au sérieux et fait l'objet d'une lettre de mise en garde à l'utilisateur et/ou d'un signalement article 40 auprès du procureur. La tolérance zéro reste de mise. Dans certains cas toutefois, la fiche de signalement n'est pas la plus appropriée pour répondre à la situation et il vaut mieux s'orienter vers une plainte au commissariat. Un vigile est systématiquement présent lors des campagnes.

En ce qui concerne les fiches internes, on sent que l'outil peut être utilisé sur fond de différends entre collègues.

Un bilan plus global sur les fiches de signalement sera tiré lors de la prochaine instance.

## Questions diverses

- **Amélioration de la communication de la DRFiP 33 aux agents**

Dans le cadre de l'observatoire interne, le cabinet de communication de la DRFiP 33 souhaite mettre en place un panel d'agents B et C dans le but d'améliorer sa communication aux agents. Un courriel sera adressé prochainement à destinations des agents et chefs de service pour lancer ce projet.

- **Formations de la FS :**

Le catalogue de formations proposées par la FS sera revu prochainement avec les représentants syndicaux afin d'avoir une offre davantage en adéquation avec ce qu'attendent les agents.

Il est observé que selon les formations, celles-ci sont plus ou moins suivies, et les absences pas toujours justifiées. Il est rappelé que dès lors que l'inscription est réalisée, les crédits sont engagés auprès de l'organisme de formation. Hors urgence personnelle, toute inscription vaut donc engagement à participer à la formation. La tenue d'une réunion professionnelle le même jour, une charge de travail importante ou un télétravail habituellement prévu sur cette journée de formation ne peuvent constituer des motifs d'absence valables.

- **Plan d'action relatif à la prévention du risque suicidaire**

L'organisation par les chefs de service d'une réunion avec leurs équipes pour échanger sur le sens au travail, l'organisation et la charge de travail est une action obligatoire qui doit être mise en place selon ce plan d'ici la fin de l'année.

La DRFiP 33 fait le choix d'abord d'expérimenter cette réunion sur quelques services (division RH, division Stratégie Contrôle de Gestion-qualité de service-équipe départementale de renfort, SIP Bordeaux, SGC Bordeaux Métropole) avant de la généraliser dans un cadre bien défini, le but étant de donner du sens à cette réunion.

Un retour de cette expérimentation sera fait aux représentants syndicaux lors de la prochaine instance.

- **Campagne de vaccination contre la grippe**

Une campagne de vaccination contre la grippe se déroulera sur novembre/décembre.

- **Dispositif de télétravail exceptionnel lié au coût du carburant**

Suite à la demande de la **CGT Finances Publiques 33**, la président de la FS a confirmé que du télétravail supplémentaire pouvait toujours être demandé afin de pallier au coût important du carburant.

Si vous rencontrez toutefois des soucis avec vos responsables de services, n'hésitez pas à nous solliciter pour que nous intervenions auprès de la direction.

### Pour contacter la section CGT Finances Publiques de la Gironde et/ou se syndiquer :



Cité Administrative,  
Rez-de-Chaussée,  
BP 85  
2 Rue Jules Ferry  
33 090 BORDEAUX CEDEX

e-mail : [cgt.drrip33@dgrip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drrip33@dgrip.finances.gouv.fr)

Tel : 06 48 76 37 69

<https://33.cgtfinancespubliques.fr>

La section CGT de la Gironde **vous conseille et vous informe sur vos droits de salariés :**  
Chaque **mardi de 8h30 à 16h00** au local syndical de la Cité administrative (à côté de la sécurité).

